

7. L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Constat :

La stratégie nationale IA a été annoncée le 29 mars 2018 autour de quatre axes tracés par le Président de la République : le soutien à l'écosystème, l'ouverture des données, la mise en place de projets et la conduite d'un débat éthique. Ce plan repose sur trois domaines ministériels principaux : la recherche, l'économie et la transformation publique.

Plusieurs actions interministérielles ont déjà été engagées sur le volet transformation de l'action publique, notamment un « Appel à manifestation d'intérêt IA dans les administrations », lancé le 14 juin 2018, pour lequel 52 dossiers ont été déposés, et la sélection de 5 projets IA dans la première vague du FTAP, couvrant des domaines tels que l'emploi, la santé, l'environnement ou la lutte contre la fraude. Par ailleurs, de nombreux ministères, opérateurs publics et collectivités engagent des projets d'IA dans leur périmètre.

- Quatre volets d'action peuvent amplifier le déploiement de l'IA dans les administrations, nécessitant une mise en réseau des projets et compétences
- Accompagner la prise de conscience de possibles gains d'efficacité grâce à l'IA, à travers l'identification de projets et de données à exploiter,
- Appuyer la mise en œuvre technique des projets, en mobilisant les ressources techniques et compétences adéquates, et en partageant au maximum les outils et pratiques ;
- Anticiper et accompagner les effets du projet sur les agents, les métiers et la relation aux usagers ;
- Animer la réflexion sur les enjeux éthiques associés à l'IA dans la sphère publique.

Compte tenu des multiples possibilités d'application de l'IA au service public, un accompagnement technique et la mise en réseau des expériences doivent être mis en place.

Décisions :

Un « Lab IA » interministériel sera constitué, à partir de début 2019, pour accompagner les administrations dans le déploiement de leurs projets d'IA.

Installé au sein de la DINSIC et mis à disposition de l'ensemble des administrations publiques, il renforcera les capacités d'appui en datasciences et **permettra aux administrations de bénéficier de l'état de l'art des technologies en matière d'IA, grâce à un réseau de chercheurs publics affiliés.** Il constituera ainsi un point d'entrée privilégié pour le développement de collaboration entre recherche et secteur public.

Le Lab IA fonctionnera en réseau avec les lieux d'innovation et d'expérimentation des ministères et opérateurs et animera la communauté des acteurs publics de l'IA, avec notamment les candidats et lauréats du premier appel à manifestation d'intérêt sur l'IA dans les administrations et du FTAP. Enfin le Lab IA développera et mutualisera les outils nécessaires pour les mettre à disposition de la sphère publique.

Calendrier et modalités de mise en œuvre :

- Un financement par les « Programmes d'Investissement d'Avenir » sera débloqué fin 2018 pour constituer le Lab IA.
- Le Lab IA sera constitué début 2019
- De nouveaux appels à manifestation d'intérêt IA seront lancés début 2019
- Des outils pour l'IA seront rendus disponibles à partir de mi 2019